

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie



Mardi 20 avril 2021

18 h 30

Le lien pour assister à l'assemblée est disponible à l'adresse suivante :

www.desjardins.com/caisseouestmonteregie

Compte tenu de l'évolution incertaine de la situation liée à la COVID-19 et afin de respecter les mesures de distanciation sociale pour limiter la propagation du virus, l'assemblée générale annuelle de votre caisse se tiendra exclusivement à distance. Cette formule implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets pendant la diffusion de l'assemblée, alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre jours suivants. À noter que la votation s'effectuera à même votre session sécurisée Accès D.

En tant que membre, vous pourrez pendant la diffusion de l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2020;
- adopter des modifications au *Règlement intérieur de la Caisse* ou aux statuts et au *Règlement intérieur de rotation*;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez:

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
- statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu;
- voter pour élire des membres du conseil d'administration.



Modification au *Règlement intérieur de la caisse*

- Les membres seront appelés à se prononcer sur l'adoption d'une modification de l'article 8.1 du Règlement intérieur de la Caisse, afin d'augmenter le nombre d'administrateurs de onze (11) à douze (12).
- Les membres seront appelés à se prononcer sur des modifications au Règlement intérieur de la Caisse visant à réviser l'Annexe « A », « Conseil d'administration, option « B » afin de modifier la répartition des groupes, en ajoutant un poste au Groupe D.
- Les membres seront appelés à se prononcer sur l'adoption de modifications au Règlement intérieur de rotation des administrateurs afin de permettre qu'un tiers, à une unité près des administrateurs, soit remplacé chaque année.
- Les modifications à ces règlements prendront effet à la clôture de l'assemblée générale annuelle de 2021.
- Les membres peuvent obtenir une copie ou un résumé des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.



Élections

Trois postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse soit :

- 1 poste pour le groupe A : Mercier
- 1 poste pour le groupe B : Sainte-Martine
- 1 poste pour le groupe D : Universel (Province du Québec)

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Groupe A Mercier
(élue par acclamation)
Roxanne Hébert

Groupe B Sainte-Martine
(élue par acclamation)
Marie-Josée Marois

Groupe D Universel (Province du Québec)
(votation en différé)
Guillaume Brazeau
Isabelle Gagné

Veillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 12 février 2021 à 17 h.

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisseouestmonteregie ou sur demande auprès de la Caisse. Le rapport annuel et la revue annuelle 2020 sont aussi disponibles.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.